

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
du 5 juin 2026

Le 5 juin 2026 à 18H30, le Conseil municipal de la commune de Montanay, dûment convoqué le 21/04/2026 par décret n° 2026-301, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire Patrice COEURJOLLY, salle du conseil municipal

Mis en ligne le : 6/07/2026

Affiché le : 6/07/2026.

Présents :

Prénom et NOM	Présent	Absent	Pouvoir
Patrice COEURJOLLY	X		
Martine AZIZ-GUILLEMOT	X		
Jean-Pierre BARLET	X		
Corinne CHARPENAY	X		
Michel ESCOFFIER			Jean-Pierre BARLET
Séverine LIETSCH	X		
Eric BOUVARD	X		
Alain JOUBERT	X		
Véronique BENEZECH	X		
Nicole PICHAT	X		
Estelle FRATTINI	X		
Pierre NEVEUX	X		
Christian JEAN	X		
Philippe COMBET	X		
Hélène BONETTI	X		
François POIRIER	X		
Coralie PERSIANI	X		
Florian WARGNIER			Séverine LIETSCH
Alexandre DONABEDIAN	X		
Adeline ANCENAY	X		
Mathilde ETIEVANT			Eric BOUVARD
Axel BACHELARD			Christian JEAN
Gaëlle CHAMBARD	X		
	19	0	4

Conformément à l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le quorum est atteint.

Délibération n° 2026-42 Désignation des délégués et délégués suppléants du Conseil Municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Monsieur Eric BOUVARD

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Vu la liste déposée par les Conseillers municipaux dans les délais impartis ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Montanay sera le suivant :

- 7délégués à élire
- 4 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

Résultats du scrutin

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus pour les délégués	Nombres de sièges obtenus pour les suppléants
Défendre nos communes	7	4

Informations diverses :

La séance est levée à 19h48

Le Maire,
Patrice COEURJOLLY



Le Secrétaire de séance,
Eric BOUVARD

